

Colore la vie.

Rapport annuel 2023



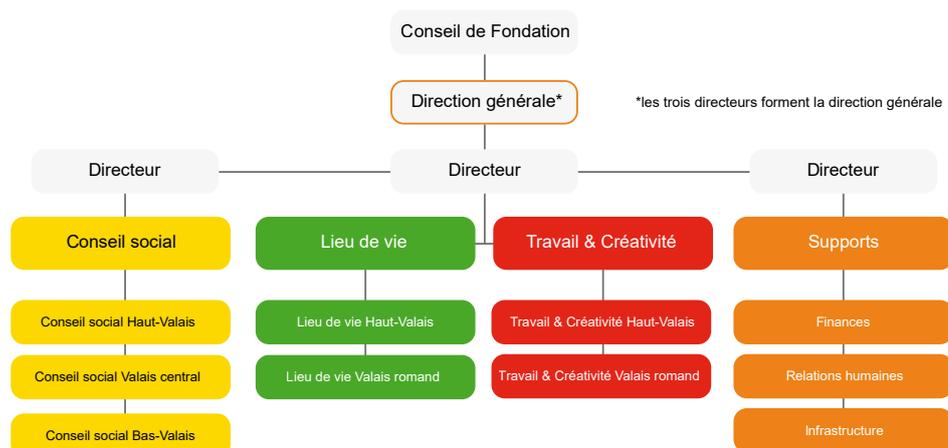
Le Message du Président

Jean-Pierre Bringham

« Avec 40 structures réparties sur l'ensemble du canton, Emera est solidement ancrée en Valais. Disposer d'une organisation cantonale plutôt que régionale revêt dès lors tout son sens. L'abandon des directions régionales (Haut-Valais et Valais Romand) au profit de directions cantonales s'inscrit dans cette logique. Cette décision a été l'un des temps forts de l'année 2023. »



Nouvelle organisation de la direction



Cantonalisation

L'année 2023 aura donc été marquée par la volonté du Conseil de Fondation de renforcer l'identité cantonale, de favoriser une institution multiculturelle et bilingue. Elle tient à profiter de la diversité de ses collaborateur-trice-s, à harmoniser les bonnes pratiques, à favoriser les synergies, à supprimer quelques barrières. La démarche devrait aussi améliorer l'efficacité de la Fondation et lui permettre d'affronter les nombreux défis auxquels elle sera confrontée.

Concrètement... Depuis le 1^{er} avril 2023, une

nouvelle direction « Supports » regroupe les activités des anciens « Services centraux » de Sion et de Brigue. Jacques Cherix en assume la direction ainsi que la fonction de secrétaire général de l'institution.

Les domaines « Lieu de vie » et « Travail & Créativité » ont également été réunis à la même date. Dario Andenmatten en est le directeur pour tout le canton.

Olivier Musy continue d'assumer, comme jusqu'à présent et de manière déjà cantonale, la direction d'Emera Conseil social.

Une première phase a débuté le 1^{er} avril 2023 avec son lot de changements, d'incertitudes et d'opportunités. La démarche peut aujourd'hui être qualifiée de positive, surtout que nous avons pu compter sur la qualité, les compétences, l'engagement... et aussi la compréhension de nos collaborateur-trice-s.

2024 permettra de poursuivre la mise en place de cette nouvelle organisation. Les rôles, les processus seront formalisés et les premiers véritables effets de l'organisation cantonale devraient se déployer.

Croissance

En 2023, Emera a poursuivi sa croissance qui a débuté il y a plus de 10 ans. Elle se traduit par un nombre toujours plus important de client-e-s, qui s'élève à 5'000 actuellement. Même si nous sommes heureux de pouvoir leur apporter un soutien, ce chiffre n'est guère réjouissant, car il reflète l'augmentation des situations de handicap dans notre canton. La quantité des prestations a également augmenté, car nous devons proposer des services toujours plus diversifiés et mieux adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap. Cette nouvelle offre implique naturellement de nouveaux projets, eux aussi en pleine croissance. Ayant la volonté de maintenir un haut niveau de prestations pour nos client-e-s, nous allons nous engager et trouver des moyens de relever ce défi. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur l'appui du Canton dans ce contexte.

Un environnement normatif

Notre croissance s'inscrit aussi dans un environnement toujours plus exigeant. Les lois sont plus strictes, les risques et les contraintes plus élevés. On demande à nos institutions de répondre à des normes et d'obtenir des labels. Ce que nous avons fait. Nous sommes aujourd'hui très satisfaits de pouvoir afficher de nouveaux labels et certificats : « Fourchette verte », « Cuisinons nos régions », « Cybersafe ». Ils sont là pour nos client-e-s, pour leur bien-être et pour la protection de leurs données personnelles.

Le label « Cybersafe » garantit que nous prenons toutes les mesures pour protéger notre environnement informatique, sécuriser les données de notre personnel et de nos client-e-s. Reste que toutes ces normes sont complexes à mettre en place, exigeantes en compétences et onéreuses. Elles ont néanmoins du sens et apportent leur lot d'améliorations au sein de la Fondation.

... et 2024

« Emera colore la vie des personnes en situation d'handicap ». Elle favorise leur autodétermination, soutient leur participation à la vie sociale, s'engage pour le respect de leurs droits. Apporter de la couleur à la grisaille, c'est une mission et une source d'énergie qui nous permettront d'accompagner nos client-e-s. Nos valeurs « bienveillant, responsable, ouvert, ensemble » vont nous aider à le faire au mieux.

Remerciements

Je ne saurais terminer mon message sans adresser un grand merci à toutes les personnes qui permettent à Emera de réaliser sa mission, jour après jour. Je pense à mes collègues du Conseil de Fondation ainsi qu'à tous les collaborateur-trice-s pour leur contribution et pour leur engagement. J'adresse aussi mes plus sincères remerciements à nos partenaires, à nos donateur-trice-s, à nos politiques qui nous accompagnent sur un chemin difficile mais ô combien noble.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Jean-Pierre Bringenhen
Président de la Fondation Emera

Cantonalisation

Secrétaire général et directeur Supports, Jacques Cherix



La nouvelle organisation prend forme

Pour gagner en cohérence et en efficacité, la Fondation Emera a revu son organisation. Depuis le 1^{er} avril 2023, ses différents secteurs sont pilotés au niveau cantonal.

2023 aura été une année charnière pour la Fondation Emera. Jusque-là, ses activités étaient majoritairement pilotées de façon séparée dans chaque partie linguistique du canton. Seul le domaine « Conseil social » possédait sa propre direction cantonale. Face à la croissance de la demande et des prestations à fournir, le Conseil de Fondation a décidé de cantonaliser les autres domaines de l'institution (« Travail & Créativité », « Lieu de vie » et « Supports »), afin qu'elle fonctionne avec des objectifs, des stratégies et des procédures communes.

Penser cantonal, agir local

L'organigramme a été modifié en conséquence dès avril 2023, avec une direction cantonale pilotée par trois directeurs. Le chemin pour harmoniser les méthodes et outils de travail entre le Haut-Valais et le Valais romand prendra entre trois et cinq ans. Car cette cantonalisation n'est pas une centralisation ni une standardisation : elle se réalise dans le respect des identités culturelles et des structures en place.

Les défis sont nombreux, mais les avantages de l'exercice sont déjà palpables.

Nous observons une véritable volonté de dialogue entre les collaborateur-trice-s des deux parties du canton, ce qui est réjouissant. Ces nouvelles synergies passent par la découverte d'autres points de vue et d'autres méthodes. Les bonnes pratiques repérées de part et d'autre peuvent ainsi être reprises au bénéfice de tous. Les responsables ont analysé leurs processus et ont opté pour les méthodes les plus efficaces. La démarche permet également de mettre le doigt sur des différences dans nos modèles de prise en charge des bénéficiaires, ce qui oblige à réinterroger les pratiques avec les professionnel-le-s du terrain. C'est une nouvelle manière de travailler qui est en train d'être expérimentée. Des obstacles logistiques freinent encore un partenariat efficient entre nos équipes de Sion et de Brigue, par exemple les environnements informatiques ne sont pas les mêmes. Le bilinguisme représente également un défi quotidien dans nos relations. Cette mutation culturelle prendra son temps.

Responsabiliser les structures

Cette cantonalisation ne doit pas non plus être vue comme une fusion. Chaque collaborateur-trice a gardé son titre et sa fonction. Aucun emploi n'est menacé par la réorganisation. Au contraire, la Fondation Emera a besoin de toutes les ressources et de toutes les compétences pour atteindre ses objectifs. La volonté

est aussi de responsabiliser davantage les structures afin d'alléger le poids de la hiérarchie. L'introduction de coordinatrice-s d'équipe dans les domaines « Lieu de vie » et « Travail & Créativité », un modèle qui a fait ses preuves dans le Haut-Valais, va dans ce sens. La cantonalisation implique

des changements, petits et grands, qui interviennent dans tous les domaines et à tous les niveaux. S'ils bousculent les habitudes, ils nous ramènent à l'essentiel de notre mission commune, l'amélioration de la qualité de vie, de l'autodétermination et de l'autonomie des personnes en situation de handicap.



Vous trouverez également tous les produits de nos ateliers dans notre boutique en ligne : emera.ch



Emera

« La Fondation Emera est une organisation de droit privé, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique. »

Elle favorise **la participation sociale des personnes en situation de handicap, domiciliées dans le canton du Valais**. La Fondation Emera est la seule institution spécialisée du domaine du handicap active dans toutes les régions du canton : Haut-Valais, Valais central et Bas-Valais.

La Fondation Emera se mobilise en faveur d'un projet de société inclusive, permettant la participation pleine et effective des personnes en situation de handicap à tous les domaines de la vie.



Mission

Emera **colore la vie** des personnes en situation d'handicap. Elle favorise leur auto-détermination, soutient leur participation à la vie sociale, s'engage pour le respect de leurs droits.



Prestations

La Fondation Emera offre des prestations adaptées aux besoins des personnes concernées et de leurs proches à travers trois domaines d'activités : Conseil social, Lieu de vie, Travail & Créativité. De plus, elle participe à la préservation des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur entourage.



Organisation

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la Fondation Emera. Il porte la responsabilité de la direction stratégique et décide des questions d'importance fondamentale. La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée de trois directions. Un des membres de l'équipe de direction assume conjointement la fonction de secrétaire général. Le secrétaire général et les directeurs assument la responsabilité opérationnelle de l'institution.

La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée des domaines d'activités suivants :



Conseil social



Lieu de vie



Travail &
Créativité



Supports

Emera en chiffres

Environ **5'000** client-e-s

 **274**

collaborateur-trice-s sur l'ensemble du Valais contribuent avec engagement, enthousiasme, et compétences à la réalisation de la mission de la Fondation Emera

170.3 équivalents plein temps [EPT]

169 femmes (62%)

105 hommes (38%)

29.3 millions de charges d'exploitation en CHF

40 structures en Valais (lieux de vie, foyers, centres de jour, ateliers, antennes)

23 nouveaux collaborateur-trice-s

15 départs

62% taux moyen d'activité

24 personnes à 100%

39 stagiaires



Conseil social

Guichet principal d'orientation, représentant Pro Infirmis en Valais, le domaine de prestations Conseil social offre du conseil et du soutien ambulatoires aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leurs proches.

Activités et prestations

Organisé en cinq antennes régionales (Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey), Emera Conseil social offre principalement les prestations suivantes aux personnes en situation de handicap – enfants ou adultes – et à leur entourage, quel que soit le type de handicap.



Consultation sociale

La consultation sociale comprend une large palette d'activités, telles que l'information, l'orientation, le conseil spécialisé, la coordination de réseau, l'aide ponctuelle à la gestion, ou l'aide financière.



Evaluation et suivi des placements

Emera Conseil social représente les intérêts de la personne en situation de handicap et réalise toutes les évaluations en vue d'un accompagnement par une institution spécialisée (hébergement, soutien socioéducatif au domicile privé, activités socio-professionnelles).



« Le Conseil social s'engage pour le respect des droits, le développement de l'autodétermination et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. »

Le Conseil social en chiffres

63 collaborateur-trice-s [37.05 EPT]

989 nouveaux client-e-s

 4'225

personnes ayant bénéficié de prestations

34'362 heures de consultation sociales et de placements

8'841 heures d'évaluation et de suivi de placements

758'516.- aides financières en CHF

| | |
|---|--|
| Répartition des bénéficiaires selon types d'atteinte à la santé : | 1'180 physique 24 visuel 620 mental 55 auditif 2'346 psychique |
|---|--|

Temps forts de l'année

Charge de travail croissante, nécessité d'une réorganisation

Depuis dix ans, le nombre de client-e-s accueillis par notre guichet social augmente régulièrement d'environ 4 à 5% par année. Dans le même temps, les conditions et procédures liées aux assurances sociales deviennent de plus en plus exigeantes, ce qui augmente aussi le temps par dossier. De 2022 à 2023, nous avons enregistré 190 client-e-s supplémentaires, poussant le chiffre total de personnes accompagnées par Emera Conseil social durant l'année à 4'225. La charge de travail pour les 63 collaborateur-trice-s a atteint ses limites en 2023, provoquant des démissions. Une réorganisation interne est en cours de réflexion. Un réajustement du mandat de prestations et l'engagement de ressources supplémentaires sont également discutés avec le Canton.

Extension de nos activités aux personnes migrantes

Depuis fin 2023, Emera Conseil social reçoit également des requérant-e-s d'asile en situation de handicap, en vue d'un placement en institution ou de prestations institutionnelles, sur mandat de l'Office de l'asile. L'intégration de cette nouvelle clientèle a demandé des adaptations administratives et un dispositif particulier pour l'analyse préalable de chaque situation.

Nouveaux locaux à Sierre

L'antenne sierroise d'Emera Conseil social a emménagé dans des locaux plus spacieux à l'avenue du Marché 5. Les bureaux anciennement sis à l'avenue Général-Guisan étaient trop exigus et présentaient divers problèmes, notamment une isolation phonique insuffisante. Ce changement a amélioré les conditions de travail des 8 employées sur ce site, ainsi que les conditions d'accueil de nos client-e-s.

Vers un management participatif

Emera Conseil social a formé toutes ses équipes à une méthode de management leur permettant de s'impliquer davantage dans l'organisation de leur environnement de travail. Chaque collaborateur-trice, en solo ou en groupe, a ainsi la possibilité de prendre de nouvelles responsabilités ou tâches dans un domaine qui lui tient à cœur. Une opportunité qui a déjà été saisie par des membres du personnel en 2023. Par exemple, pour aménager des bureaux partagés et mettre en place un dispositif pour mieux faire face à la charge croissante de travail. Cette démarche est un premier pas vers le management plus participatif que la Fondation souhaite promouvoir ces prochaines années.

Travail & Créativité

Le domaine Travail & Créativité favorise l'exercice de rôles sociaux reconnus au sein de la communauté en offrant du travail, des activités ou des animations adaptés aux besoins de chaque participant-e.

Activités et prestations

Les activités proposées visent à maintenir ou à développer les capacités d'autonomie, et permettent l'acquisition ou le développement de compétences intellectuelles, manuelles et relationnelles. Une équipe de professionnels qualifiés, issus du travail social et de la santé, assure cet accompagnement personnalisé sur l'ensemble du Valais, en collaboration étroite avec le réseau médico-social.



Ateliers d'intégration professionnelle

Les ateliers fournissent des possibilités de travail dans des domaines variés tels que : artisanat, conditionnement, économat, cuisine, blanchisserie, copy-service, bois de feu, menuiserie, mécanique, cannage, produits d'apiculture, etc. Les ateliers sont situés à Naters, Brigue, Sion et Martigny.



Centres de jour

Les centres de jour offrent un lieu d'accueil, de socialisation et d'animation. Différentes activités créatrices, manuelles ou de loisirs y sont pratiquées. Les centres de jour sont situés à Naters, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.



Animation et cours

Une offre de cours permet de pratiquer l'art-thérapie ou la danse-thérapie dans le Valais romand. Des animations, des activités sportives, des loisirs, ainsi que des séjours de vacances sont organisés dans le Haut-Valais.



« Le domaine de prestations Travail & Créativité organise des activités en faveur de personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. »

Travail & Créativité en chiffres

66 collaborateur-trice-s [35.00 EPT]

83 nouvelles admissions

 385

personnes ayant fréquenté les ateliers
et centres de jour

13 ateliers

67 places en ateliers

8 centres de jour

104 personnes ayant fréquenté des
cours ou des activités d'animation

52 places en centre de jour

1'853 heures travaillées en
entreprise

92'576 heures travaillées en
ateliers

Temps forts de l'année

Labels « Fourchette verte » et « Cuisinons notre région »

Nos trois ateliers d'intégration professionnelle « Cuisine » situés à Martigny, Sion et Brigue ont obtenu ces deux labels en 2023. Rappelons que « Fourchette verte » remplit des critères diététiques pour des repas sains et équilibrés, et que « Cuisinons notre région » garantit l'utilisation de produits régionaux. Ces valeurs autour de la santé et de la durabilité sont très positives pour les personnes qui travaillent dans ces structures et pour les consommateurs des repas, nos résident-e-s et les élèves du CO d'Octodure. Elles enrichissent la réflexion quant à la manière de se nourrir, sujet particulièrement important pour ces deux populations. À plus long terme, il est question d'appliquer les mêmes principes dans les cuisines quotidiennes des lieux de vie de la Fondation.

Inauguration d'un centre de jour à Sierre

La Fondation Emera a ouvert un nouveau lieu d'accueil pour les personnes souffrant de troubles psychiques à Sierre, afin de répondre à la demande croissante dans le Valais central. Ce centre de jour, animé par trois ergothérapeutes, propose des activités sur mesure à une trentaine de participant-e-s. Il a été inauguré le 26 janvier 2023. Avec ce nouveau centre de jour, l'offre d'activités de

la Fondation Emera est désormais disponible dans les principales villes du Valais romand (Monthey, Martigny, Sion et Sierre), ainsi qu'à Naters et à Brigue.

Poursuite de nos activités apicoles

Le projet « Autour de l'abeille », qui a remporté le « Prix Créateurs 2022 » de la Banque Cantonale du Valais, continue sur sa lancée. Les dons récoltés ont permis d'acquérir deux parcelles avec des ruchers dans un but d'intégration sociale et professionnelle. En 2023, une première récolte de miel issu de ruchers placés dans la région du Simplon a permis de produire 40 kilos de miel, offerts aux collaborateur-trice-s de la Fondation Emera.

Nouveautés dans les ateliers

L'atelier « Bois de feu » s'est doté de nouvelles machines capables de lever des troncs de grande taille et de scier des panneaux de grand format. Ces équipements permettront d'améliorer l'ergonomie, de réduire les coûts et d'augmenter la production.

Lieu de vie

Le domaine Lieu de vie offre un accompagnement en hébergement institutionnel ou privé, visant la réalisation des habitudes de vie et la participation sociale.

Activités et prestations

Les lieux de vie de la Fondation Emera sont situés au coeur des cités valaisannes, en milieu urbain. Ils sont conçus pour favoriser le bien-être et la participation sociale des résident-e-s.

Les lieux de vie la Tour à Sion et Portiuncula à Brigue offrent respectivement 32 et 18 places pour des personnes nécessitant un soutien important dans les actes de la vie quotidienne. Situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey, les foyers sont des lieux de vie intégrés dans des immeubles d'habitation et organisés en 10 unités de vie de 6 à 8 personnes. Un soutien socioéducatif au domicile privé est proposé aux personnes désireuses de vivre dans leur propre appartement, de manière indépendante. Ce soutien est réalisé sous forme de visites régulières à domicile.



« Le domaine de prestations Lieu de vie accueille des personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. »

Lieu de vie en chiffres

125 collaborateur-trice-s [85.25 EPT]

 155

personnes hébergées

1'825 heures de suivi socioéducatif à domicile (SSED)

96.89% taux d'occupation hébergement

28 nouvelles admissions

22 départs

12 lieux de vie

127 places d'hébergement

34 personnes suivies à domicile

44'915 journées civiles d'hébergement réalisées

20'081 journées de présence en centre de jour

Temps forts de l'année

Mise en place de coordinateur-trice-s d'équipe dans le Valais romand

Dans le cadre de la nouvelle organisation cantonale, il a été décidé d'unifier le fonctionnement des équipes entre les deux parties du canton. Le modèle du « coordinateur d'équipe » fait ses preuves dans le Haut-Valais depuis plusieurs années. Son rôle est de faciliter la communication horizontale et verticale afin de gérer les affaires quotidiennes, dont les plannings horaires, et de relayer les problèmes plus importants au responsable de domaine. Les lieux de vie, les centres de jour et les ateliers représentent 26 structures au sein de la Fondation Emera. Le but est qu'elles puissent garder leur autonomie tout en s'assurant d'une vision commune. Le modèle a été introduit dans le Valais romand en 2023, avec la nomination de 11 coordinateur-trice-s d'équipe pour les domaines Lieu de vie et Travail & Créativité.

Prévention de la violence : organisation d'une formation

L'organisation d'une formation spéciale pour mieux réagir face aux situations de violence a été mise en place. Elle sera dispensée auprès de sept personnes volontaires employées de la Fondation Emera. Ces dernières suivront un cursus complet sur ce thème. Référentes pour ces questions au sein de l'institution, elles

pourront épauler leurs collègues à l'avenir.

Tragédie au Foyer Derborence

Les personnes qui résident et travaillent au Foyer Derborence ont été profondément choquées et bouleversées par la fusillade du 11 décembre 2023 à Sion. L'une des victimes, qui habitait dans le même immeuble, a perdu la vie sous leurs yeux. Ce sont les collaborateur-trice-s d'Emera qui lui ont prodigué les premiers secours, avant que le bâtiment ne soit encerclé par la police durant plusieurs heures. Un suivi psychologique a été organisé pour soutenir les résident-e-s et accompagnant-e-s dans cette épreuve.

Vacances au Simplon et en Sicile

Depuis 2023, les sœurs Ursulines mettent à disposition leur maison, située au col du Simplon, à la Fondation Emera durant l'été. En plus de journées consacrées à des activités de supervision, des séjours pour les bénéficiaires de trois lieux de vie ont pu être organisés. Durant ce même été 2023, douze résident-e-s haut-valaisans ont concrétisé le rêve de l'un de leurs collègues : « voir l'Etna ! » Avec quatre accompagnant-e-s, ils ont passé une semaine en Sicile. Pour beaucoup d'entre eux, c'était le premier voyage à l'étranger depuis bien longtemps.

Défense des intérêts

Depuis son origine, la Fondation Emera s'engage pour la **préservation des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur entourage**. La pertinence de cette mission a été mise en lumière par les conclusions alarmantes du rapport 2022 du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU qui recense encore de multiples discriminations dans notre pays.

Temps forts de l'année

Données numériques d'accessibilité : un bilan réjouissant

Emera Conseil social a mené une action importante en faveur du tourisme accessible de 2019 à 2023, en collaboration avec Pro Infirmis. Son projet « Données numériques d'accessibilité » a permis de recenser 3'000 points d'intérêt touristique, avec toutes les informations pratiques utiles aux personnes en situation de handicap. Grâce à cette opération de grande ampleur, le Valais est le canton le mieux doté dans ce domaine. 72% des destinations touristiques valaisannes ont accepté de participer à la démarche. Les coûts liés au projet (CHF 318'000.-) ont été financés par le Département de l'économie et de la formation, la Loterie Romande, ainsi que divers partenaires privés. Prochaine étape dès 2024 : assurer la maintenance de ces données.

Sensibilisation au handicap à l'école : projet sur les rails

En 2021, Emera Conseil social sollicitait le service de l'enseignement afin que chaque élève valaisan soit sensibilisé au handicap au moins une fois au cours de sa scolarité obligatoire. Un projet pilote a été mené les deux années suivantes, sous la forme de joutes sportives entre élèves avec et sans handicap à Grône et à La Souste. Suite à ces expériences réussies, Emera Conseil social et le Service de l'enseignement ont décidé de lancer un concept ambitieux de sensibilisation dès la rentrée 2024 pour tous les Cycles d'orientation du canton durant les cours d'éducation physique, avec exercices de simulation de handicap, informations et discussions.

De plus, des personnes en situation de handicap pourront être invitées à témoigner dans les classes.

Actions publiques en faveur de l'inclusion

Chaque année à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap le 3 décembre, Emera Conseil social mène deux actions afin de sensibiliser la population au thème de l'inclusion : « Tous de la même pâte », qui implique les boulangers du canton dans la confection et la vente de bonshommes de Saint-Nicolas « différents », et un événement spécial sur le thème de l'inclusion mis sur pied dans le Haut-Valais en collaboration avec d'autres organisations et des personnes concernées. En 2023, Emera s'est engagée afin de promouvoir l'initiative « pour l'inclusion », en phase de récolte de signatures, qui demande l'égalité des droits entre les personnes avec et sans handicap dans notre pays.

Forum cantonal : une édition consacrée au marché du travail

Le 28 mars 2023, Emera organisait pour la cinquième fois son Forum sur les droits des personnes en situation de handicap à Sierre, en collaboration avec la Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social (HESTS). Quelque 300 personnes ont assisté à des conférences, des ateliers et une table ronde sur le thème de l'accès au marché du travail. Les acteurs concernés ont échangé leurs points de vue et proposé des pistes pour que ce droit fondamental soit mieux respecté.

Supports

Les Supports ont la mission de prendre soin des 3 capitaux essentiels à la bonne marche de la Fondation : **les collaborateur-trice-s, les finances, l'infrastructure**. Ils ont l'ambition d'optimiser ces ressources et de faciliter le travail des collaborateur-trice-s sur le terrain. Autrefois appelés « Services centraux », les Supports regroupent également les activités de qualité, de communication, d'environnement, de sécurité et de santé au travail, d'achats, de gestion de portefeuille de projets, d'administration et d'accueil.

Temps forts de l'année

Nouveau nom, nouveau directeur, nouvelle organisation

Dès le 1^{er} avril 2023, « Management & Support » devient « Supports » et revêt une couleur cantonale, sous la houlette d'un nouveau directeur : Jacques Cherix, qui prend également la casquette de Secrétaire général, à la suite du départ à la retraite d'Olivier Bayard. Les « Supports » de Brigue et de Sion se rapprochent. Ils deviennent cantonaux et la coordination se concrétise dès septembre 2023. Les différents services s'organisent, se parlent, échangent leurs pratiques, redistribuent les rôles, trouvent des synergies et essaient de profiter de toute cette diversité.

Ressources Humaines et comptabilité : nouvelle gestion informatisée

Après plus de deux ans de travail d'implémentation, un nouveau logiciel permet de gérer

de manière professionnelle la comptabilité et les Ressources Humaines. Cette solution suisse « Abacus », éprouvée et largement déployée dans les institutions outre-Sarine, offre aussi des possibilités d'interfaces avec d'autres bases de données. De nombreux processus de travail sont désormais simplifiés.

Obtention du label Cybersafe

Le label Cybersafe récompense les organisations qui ont mis en place une gestion responsable de la cybersécurité. Il témoigne d'une approche proactive des risques informatiques et atteste de la mise en œuvre de mesures concrètes. Il démontre la qualité de notre infrastructure et le bienfondé de nos démarches pour sécuriser les données de nos client-e-s et de nos collaborateur-trice-s ; des audits de sécurité passés avec succès reconnaissent les efforts permanents investis dans ce domaine.

Supports en chiffres

13 postes EPT

5 apprenti-e-s / stagiaires

20

collaborateur-trice-s

1'137 interventions, réparations, dans les 40 structures que compte Emera

>500 certificats de salaires générés

>46'000 écritures comptables

Rapport de l'organe de révision



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil de fondation de la Fondation Emera, à Sion

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Emera, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Rapport de l'organe de révision (suite)



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en lien avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Gaëtan Posse
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 14 mai 2024
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Compte de résultat 2023

Les comptes détaillés selon les normes Swiss GAAP RPC 21 figurent dans le rapport détaillé publié séparément.

| EXPLOITATION | 2023 | 2022 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Produits | 29'060'678.60 | 26'999'309.34 |
| Contributions bénéficiaires de prestations | 6'470'261.85 | 6'013'585.36 |
| Production | 1'059'586.77 | 743'165.31 |
| Loyers facturés | 31'339.31 | - |
| Produits divers | 147'683.47 | 236'516.67 |
| Subvention AI (Pro Infirmis) | 2'728'466.00 | 2'701'130.00 |
| Subvention Etat VS | 18'623'341.20 | 17'304'912.00 |
| Charges | -29'293'782.50 | -27'520'151.06 |
| Outillage et matériel pour ateliers et centres de jour | - 828'109.18 | -774'630.18 |
| Frais de personnel | -23'698'502.18 | -22'289'507.53 |
| Autres frais de fonctionnement | -2'640'490.39 | -2'435'908.01 |
| Amortissements immobilisations corp. meubles | -58'370.11 | -49'608.86 |
| Amortissements immobilisations corp. immeubles | - 288'608.00 | -293'058.11 |
| Entretien et réparations immeubles | - 203'412.05 | -196'594.19 |
| Loyers | -1'225'227.60 | -1'174'340.60 |
| Frais accessoires immeubles | - 351'062.99 | -306'503.58 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -233'103.90 | -520'841.72 |
| Résultat financier | - 57'951.30 | -60'175.08 |
| Charges financières | -57'951.30 | -60'175.08 |
| Produits financiers | - | - |
| Résultat ordinaire | -291'055.20 | -581'016.80 |
| Produits hors exploitation | | |
| Fondation éméra+ | - | 8'134.42 |
| Produits d'immeubles non reconnus | 12'420.00 | 10'450.00 |
| Charges hors exploitation | | |
| Charges d'immeubles non reconnues | -9'535.94 | -11'572.95 |
| Autres charges non reconnues | -72'097.10 | -58'613.20 |
| Variation du capital des fonds | | |
| Donations reçues | 45'180.69 | 19'000.00 |
| Donations utilisées | -61'767.18 | -76'431.85 |
| Variation du capital des fonds | 16'586.49 | 57'431.85 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | -360'268.24 | -632'618.53 |
| ./ Excédent Fonds de réserve spécial Emera Conseil social à rembourser à l'Etat VS | - | - |
| Affectation ./ Utilisation du Fonds de réserve spécial Emera Conseil Social | - 164'556.56 | -92'885.44 |
| Affectation ./ Utilisation du Fonds de réserve spécial Hébergement et Occupation | - 126'498.64 | -488'131.36 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE APRES EXCEDENT A REMBOURSER A L'ETAT VS ET ATTRIBUTION / UTILISATION DES FONDS DE RESERVES SPECIAUX | -69'213.04 | -51'601.73 |

Bilan au 31 décembre 2023

| | 31.12.2023 | 31.12.2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif circulant | 6'055'518.05 | 5'932'537.78 |
| Caisses | 66'566.75 | 77'354.05 |
| Comptes postaux | 85'554.06 | 112'729.15 |
| Banques | 1'830'216.59 | 1'699'077.44 |
| Créances | 1'351'604.28 | 1'445'721.27 |
| Stocks | 161'202.21 | 108'378.67 |
| c/c Etat du VS | 2'218.16 | 31'395.65 |
| Titres | 214'840.55 | 207'567.20 |
| Comptes de régularisation actif | 2'343'315.45 | 2'250'314.35 |
| Actif immobilisé | 5'943'719.22 | 6'199'010.59 |
| Immobilisations corporelles immeubles d'exploitation | 4'902'478.47 | 5'135'181.28 |
| Immobilisations corporelles meubles | 206'276.37 | 187'112.68 |
| Immobilisations corporelles immeubles non reconnus | 645'954.95 | 669'000.95 |
| Immobilisations corporelles meubles non reconnus | 18'000.00 | 24'000.00 |
| Immobilisations incorporelles non reconnues | 171'009.43 | 183'715.68 |
| TOTAL ACTIF | 11'999'237.27 | 12'131'548.37 |
| Engagements à court terme | 4'680'303.55 | 4'101'960.25 |
| Dettes à court terme | 2'279'345.11 | 2'008'630.52 |
| Dettes financières à court terme | 350'438.60 | 408'000.00 |
| c/c Etat du VS | - | 316'682.79 |
| c/c Fondation éméra+ | 1'326'469.12 | 752'629.09 |
| Comptes clients gérés Emera Conseil social | 207'073.84 | 244'510.59 |
| Comptes de régularisation passif | 516'976.88 | 371'507.26 |
| Engagements à long terme | 5'206'891.28 | 5'540'690.95 |
| Dettes financières à long terme (portant intérêt) | 4'893'999.95 | 5'220'999.95 |
| Dette envers la Fondation éméra+ | 287'973.00 | 293'336.00 |
| Provision Fonds de garantie loyers des client-e-s Emera Conseil social | 24'918.33 | 26'355.00 |
| Capital des fonds affectés | - | 16'586.49 |
| Fonds de produits | - | 16'586.49 |
| Capital de l'organisation | 2'112'042.44 | 2'472'310.68 |
| Capital de la Fondation Emera | 892'430.03 | 892'430.03 |
| Fonds de réserve libre | 30'000.00 | 30'000.00 |
| Fonds de réserve spécial - Hébergement et Occupation | 1'674'305.18 | 1'674'305.18 |
| Fonds de réserve spécial - Emera Conseil social | 508'194.00 | 508'194.00 |
| Résultat de l'exercice à affecter | -291'055.20 | -581'016.80 |
| Résultat de l'exercice N-1 à affecter | -632'618.53 | - |
| Résultat de l'exercice libre | -69'213.04 | -51'601.73 |
| TOTAL PASSIF | 11'999'237.27 | 12'131'548.37 |

Les donateurs

Vos dons, un soutien concret aux personnes et aux projets.

En 2023, la Fondation Emera a pu compter sur des contributions à hauteur de 188'454 francs. Ces dons sont utilisés selon les volontés exprimées par les donateurs. Sans mention, ils sont affectés au bien-être de nos bénéficiaires, à titre individuel ou dans le cadre d'actions ponctuelles.

Une partie des dons permet d'aider financièrement des client-e-s dans le besoin. En 2023, 147 personnes en ont bénéficié. Une autre partie des dons est affectée à des projets spécifiques, qui apportent un « plus » dans la vie quotidienne ou qui contribuent à la défense des intérêts des personnes en

situation de handicap dans notre société. Ces actions et projets ne pourraient aboutir sans ces dons. En voici quelques exemples :

- organisation de loisirs et de vacances
- soutien aux thérapies avec les animaux
- soutien au projet « Chaise Rouge » (service d'accompagnement individuel pour les sorties culturelles)
- soutien à l'organisation du Forum sur les droits des personnes en situation de handicap
- soutien à l'opération « Données numériques d'accessibilité » pour favoriser un tourisme accessible en Valais

Nous remercions les diverses associations et fondations qui ont apporté en 2023 leur soutien financier direct aux clientes et clients d'Emera Conseil social.

Association Cerebral Valais - Croix-Rouge Valais - Fondation Annette et Léonard Gianadda - Fondation Giovanni et Mariora Gialdini - Fondation Hélène et Victor Barbour - Stiftung Helfer und Schlüter - Fondation la Passiflore - Fondation Louise Misteli - Fondation Michelet-Mariéthoz - Fondation Pro Aegrotis - Fondation Pro Juventute - Fondation Rosyland - Fondation Sociale de la Ville de Martigny - Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral - Fondation suisse pour paraplégiques - Fondation valaisanne Pape François - Fondation Willy Tissot - Raiffeisen Sozialstiftung Oberwallis - Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft - Secours d'hiver valais romand - SOS Enfants de chez nous - Stiftung Binelli und Ehrsam - Stiftung Huber-Graf und Billeter-Graf - Stiftung Max Häusermann - Stiftung Nachbar in Not - Stiftung SOS Beobachter - Stiftung Tilber

Nous remercions chaleureusement tous les particuliers et organisations qui ont apporté leur soutien financier à l'action de notre Fondation en 2023. Chaque franc versé contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Pro Infirmis, Succession Mme Petoud Gabrielle, CHF 110'942.- Pro Infirmis, Zürich CHF 25'000.- Evertz Gisela, Crans-Montana CHF 20'000.- Bessire Virgile en mémoire Girell di Giovanel Gabrielle, Unterbäch CHF 5'000.- Gianadda Bernard et Elisabeth, Sion CHF 5'000.- Weihnachtsmarkt Visp, CHF 4'500.- Stiftung Nachbar in Not, Visp CHF 4'000.- Bäckerei Fuchs AG, Zermatt CHF 1'304.- Association valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre CHF 1'000.- Cronos Finance SA, Pully CHF 1'000.- Fondation Groupe Mutuel, Martigny CHF 1'000.- Kloster St. Ursula, Brig CHF 1'000.- Tratec Ingénieurs SA, Fully CHF 1'000.- Raiffeisen Oberwallis CHF 998.- Börse Goms, Reckingen CHF 800.- En mémoire Jacqueline Fux, Herbruggen CHF 720.- Burgener Beaty CHF 600.- Aimonino Martino, Sion CHF 500.- Renato Henzen en mémoire Walter Henzen, Baltschieder CHF 500.- Qualibroker Romandie SA, Lausanne CHF 500.- Ruff André Roger, Baltschieder CHF 500.- Kämpfen Pascal, Brig CHF 482.- Fux-Winterhalter Sabine, Brig CHF 442.- Bruchez Marie-Madeleine, Saxon CHF 421.- Abgottspion Gertrud, Gampel CHF 300.- Ricci Architekten AG, Brig CHF 300.- Tschopp Gérald et Arline, Salgesch CHF 260.- Rehmann Stefan, Brig CHF 241.- Klein Georges, Blonay CHF 238.- Ahmed Zanad, Sierre CHF 200.- Buergi Isabelle, Mollens CHF 200.- Commune de Nendaz CHF 200.- Imahorn Patrick, Visperterminen CHF 200.- Varonier Viktor, Linus et Nadia, Gampel CHF 200.- Masserey-Anselin Sylvie, Chalais CHF 153.- Michlig Paul et Priska, Glis CHF 120.- Thévenaz Laurent, Veyras CHF 120.- Antille Nicole CHF 100.- Aymon Valentin, Savièse CHF 100.- Jeiziner Donat et Patricia, Raron CHF 100.- Eggel Pascal et Margot, Glis CHF 100.- Grand Pascal, Sierre CHF 100.- Hatem Imad, Zollikon CHF 66.- Commune de Bois d'Amont CHF 50.- Parvex François CHF 50.- Perler Fabienne et Nicolas, Sierre CHF 50.- Schmidhalter Marcel, Ried-Brig CHF 50.- Tillet-Olivet Corinne CHF 50.- Zbinden Barabara et Jean-Pierre, Martigny CHF 50.- Martin Arnold, Visp CHF 49.-

Les dons anonymes et les dons inférieurs à CHF 30.- ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Organisation

CONSEIL DE FONDATION

Président

Jean-Pierre Bringham, Visp, depuis 2016

Vice-Président

Hildebrand de Riedmatten, Sion, depuis 2011

Membres

Andrea Amherd-Burgener, Glis, depuis 2023

Eric Bonvin, Monthey, depuis 2007

Alain Boson, Troistorrents, depuis 2023

Marie-Madeleine Bruchez, Saxon, depuis 2019

Sabine Fux-Winterhalter, Brig, depuis 2019

Pascal Kämpfen, Brig, depuis 2020

Sabine Masserey Anselin, Chalais, depuis 2023

ORGANE DE CONTRÔLE

FIDAG SA, Sion

DIRECTION

Directeur Emera Conseil social

Olivier Musy

Av. de la Gare 3, 1951 Sion

olivier.musy@emera.ch

Tél. 027 329 24 70

Directeur Emera

Lieu de vie et Travail & Créativité

Dario Andenmatten

Av. de la Gare 3, 1951 Sion

dario.andenmatten@emera.ch

Tél. 027 922 76 00

Directeur Emera Supports

Jacques Cherix

Av. de la Gare 3, 1951 Sion

jacques.cherix@emera.ch

Tél. 027 307 20 20

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général

Jacques Cherix

Av. de la Gare 3, 1951 Sion

jacques.cherix@emera.ch

Tél. 027 307 20 20

CONSEIL SOCIAL

Adjointe de direction

Vanessa Caliesch, Tél. 027 922 76 00

Responsable Bas-Valais

Sandra Pannatier, Tél. 027 720 46 70

Responsable Valais central

Micheline Mariéthoz, Tél. 027 329 24 70

Responsable Haut-Valais

Melanie Bregy, Tél. 027 922 76 00

Antennes régionales Conseil social

1870 Monthey, Av. de la Gare 24, Tél. 024 473 61 30

1920 Marigny, Av. de la Gare 56, Tél. 027 720 46 70

1950 Sion, Av. de la Gare 3, Tél. 027 329 24 70

3960 Sierre, Av. du Marché 5, Tél. 027 451 24 70

3900 Brig, Sandmattenstrasse 11, Tél. 027 922 76 00

TRAVAIL & CRÉATIVITÉ

Responsable Valais romand

Martial Gétaz, Tél. 027 307 20 20

Responsable Haut-Valais

Joëlle Zangger, Tél. 027 922 76 00

LIEU DE VIE

Responsable Valais romand

Christelle Bonnard, Tél. 027 307 20 20

Responsable Haut-Valais

Dario Andenmatten, Tél. 027 922 76 00

COMPTE POSTAL

IBAN CH57 0900 0000 1900 1872 5

Fondation Emera, 1951 Sion

PHOTOS

© Roh Jean-Claude

© Philippe Zumofen

WWW.EMERA.CH

info.brig@emera.ch

info.sion@emera.ch

